

CAMPS DE FIN DE SCOLARITÉ



Etablissement secondaire
de Payerne et environs

2025 - 2026

Nature du projet

Chers élèves, Chers parents,

Afin de terminer positivement la scolarité obligatoire, nous avons le plaisir de vous annoncer qu'une fois encore, notre établissement offre la possibilité à nos élèves de partir en camp. Dans cette brochure préparée à leur intention, les élèves prendront connaissance des huit destinations qui leur sont proposées. En feuilletant la brochure, les élèves y découvriront la nature du projet (culturel et/ou sportif), les dates exactes du camp, le mode de transport, le type de logement et les principales activités qui leur seront offertes.

Pour chaque camp, trois à cinq accompagnants constitueront l'équipe pédagogique qui encadrera les jeunes. Cette semaine hors murs, qui intervient après l'annonce des résultats des examens, est une opportunité précieuse de garder de formidables souvenirs de la scolarité obligatoire.

Les inscriptions se feront au cours du mois de novembre, sous l'encadrement d'un.e maître.sse de sport et sur temps scolaire.

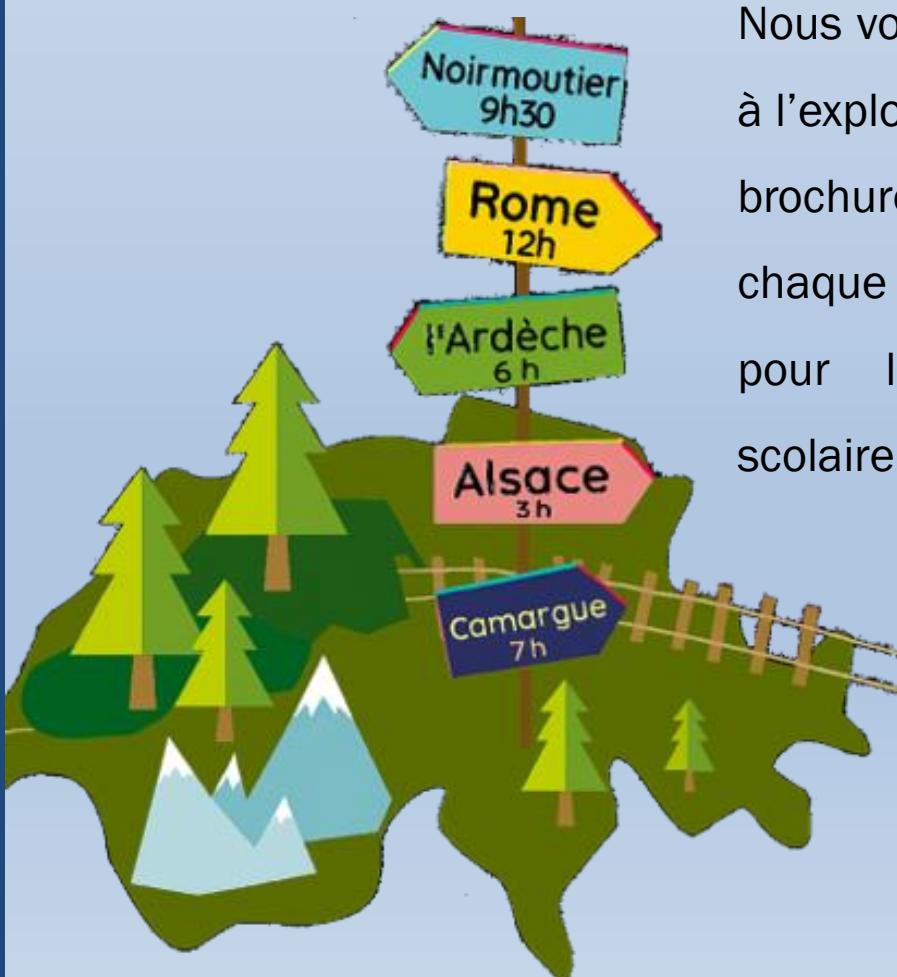


Chaque élève pourra faire le choix de trois destinations selon un ordre de préférence et nous nous engageons à respecter au maximum le choix de chacune et chacun, dans la limite des contraintes de logistique et d'effectifs inhérents à une telle organisation. Les parents seront invités dans un second temps à confirmer, par écrit, le choix de leur enfant.

Les camps de 11H sont obligatoires. Le Conseil de direction se réserve toutefois le droit de prononcer des mesures d'exclusion si le comportement de l'élève ne permet pas, au cours de cette dernière année, d'établir un rapport de confiance suffisant et nécessaire au bon déroulement de cet événement.

Nous vous souhaitons du plaisir à l'exploration de cette présente brochure et formulons pour chaque famille tous nos vœux pour la suite de l'année scolaire.

Le Conseil de direction



Particularité

Plusieurs destinations requièrent la réussite d'un contrôle de sécurité aquatique (CSA) que les élèves ont déjà passé sur le temps scolaire.

Tarifs

Le coût effectif du camp est de Fr. 530.-

Il sera demandé une participation financière de Fr. 80.- à la charge des parents.

Ce montant sera facturé directement par l'ASIPE, via un bulletin de versement, après le camp. Pour plus d'informations, notamment sur les éventuelles modalités de remboursement, veuillez vous référer au « *Règlement sur les camps scolaires financés par l'ASIPE* » qui figure à la fin de ce livret.

Informations complémentaires

Une fois les inscriptions validées et communiquées, les élèves seront convoqués par la ou le responsable de leur camp à une séance d'informations obligatoire.

CHOIX DES DESTINATIONS



2025 - 2026

SAANEN



Lundi 15 juin au vendredi 19 juin 2026

Responsable : M. Adrien Pairraud

Transport

Train (durée : 3h environ)

Situation géographique

- ❖ Village de l'Oberland bernois
- ❖ A la frontière du Canton de Vaud
- ❖ A côté de la station touristique de Gstaad



Nature du projet

- ❖ Semaine à visée sportive en montagne, au milieu de la nature
- ❖ Activités pédestres, aquatiques et sportives dans un cadre alpestre préservé
- ❖ Aventure au rendez-vous chaque jour

Activités proposées

- ❖ Rafting
- ❖ Tir à l'arc
- ❖ Randonnées pédestres
- ❖ Accrobranche
- ❖ Piscine
- ❖ Mini-golf
- ❖ Beach-volley



Logement

- ❖ À l'Auberge de Jeunesse Gstaad
Saanenland
- ❖ Chambre de 4 à 6 personnes

INTERLAKEN



Lundi 15 juin au vendredi 19 juin 2026

Responsable : Mme Julie Hafsi

Particularité : CSA obligatoire !

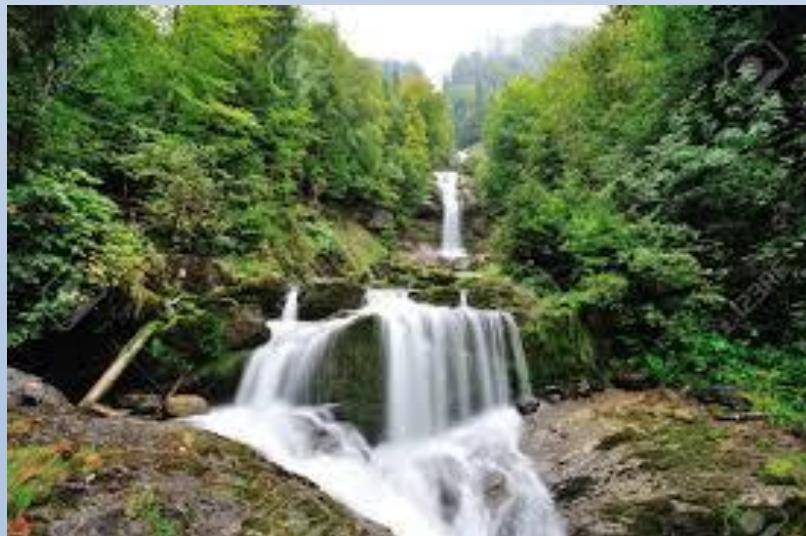


Situation géographique

- ❖ Suisse centrale
- ❖ Au bord du lac de Brienz
- ❖ Entouré par les Alpes

Transport

Train (durée : 2h15 environ)



Nature du projet

- ❖ Activités sportives
- ❖ Découvertes autour de la montagne
- ❖ Découvertes autour du lac

Activités proposées

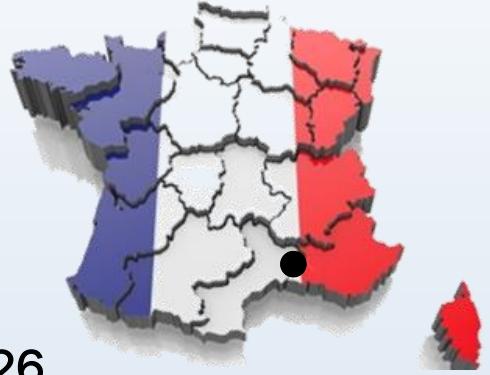
- ❖ Accrobranche
- ❖ Paddle
- ❖ Baignades
- ❖ Marche au Rothorn
- ❖ Découverte des chutes du Giessbach
- ❖ Descente de l'Aar en bateau pneumatique



Logement

Le camping TCS au bord du canal
reliant les lacs de Brienz et de
Thoune

CAMARGUE



Dimanche 14 juin au vendredi 19 juin 2026

Responsable : M. Marc Delley

Destinations

- ❖ Aigues-Mortes
- ❖ Le Grau-du-Roi
- ❖ Baux-de-Provence
- ❖ Saintes-Maries-de-la-Mer

Transport

Car (durée : 7h environ)



Situation géographique

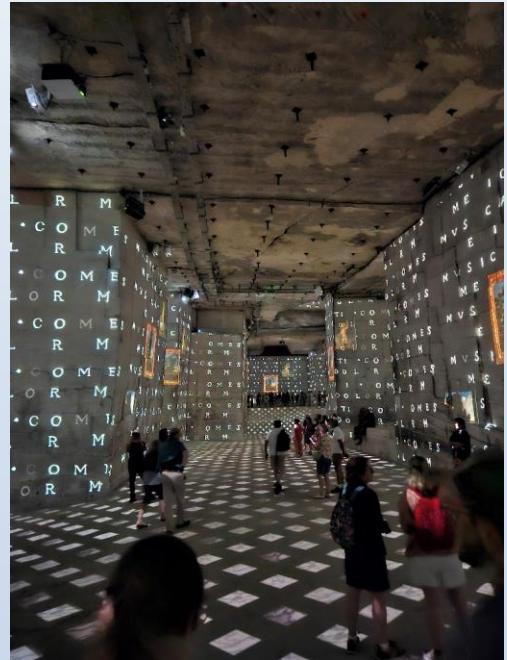
- ❖ Région du sud de la France dans le delta du Rhône
- ❖ A cheval entre le Gard et les Bouches-du-Rhône
- ❖ Réserve naturelle chargée d'histoire et traditions

Nature du projet

- ❖ Découverte de lieux historiques et culturels typiques de la Camargue
- ❖ Activités sportives

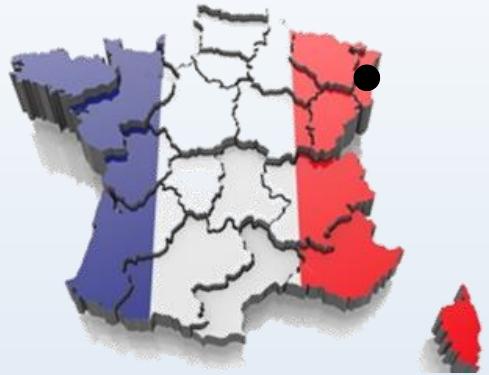
Activités proposées

- ❖ Canoë
- ❖ VTT au bord de mer
- ❖ Courses d'orientation
- ❖ Baignades
- ❖ Tournois sportifs
- ❖ Visites culturelles et historiques



Logement
Camping : Bungalows

ALSACE



Lundi 15 juin au vendredi 19 juin 2026

Responsable : Mme Valeria Blangy

Destinations

- ❖ Strasbourg
- ❖ Mulhouse
- ❖ Colmar
- ❖ Haut-Koenigsbourg

Transport

Car (durée : 3h environ)



Situation géographique

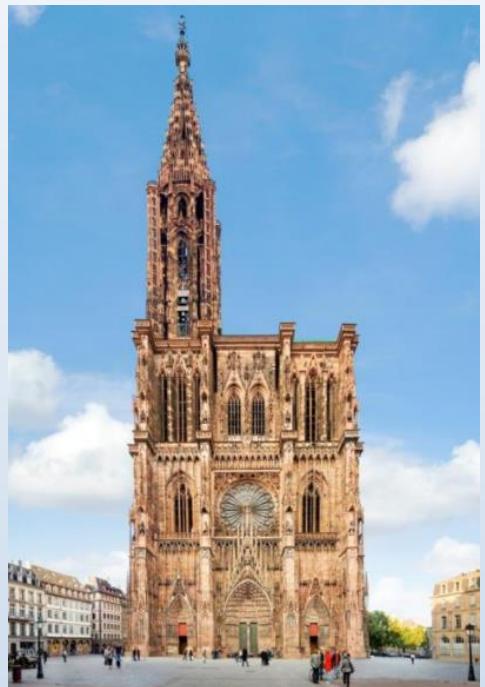
- ❖ Région Est de la France
- ❖ A la frontière avec l'Allemagne et la Suisse

Nature du projet

Semaine à visée culturelle

Activités proposées

- ❖ Visite de la Cathédrale de Strasbourg
- ❖ Visite du Parlement européen
- ❖ Visite de la petite Venise à Colmar
- ❖ Visite du Musée National de l'Automobile
- ❖ Visite du château de Haut-Koenigsbourg
- ❖ Visite du Fort Schœnenbourg



Logement

Camping : Petits chalets



ROME



Dimanche 14 juin au vendredi 19 juin 2026

Responsables : Mme Alexandra Baechler & M. Johann Tichelli

Destinations

❖ Rome

❖ La Cité du Vatican

Situation géographique

- ❖ Rome : la capitale politique et historique de l'Italie
- ❖ Vatican : une ville dans la ville
- ❖ Deux villes dans la région du Lazio (centre ouest de l'Italie)



Transport

Car (durée : 12h environ)



Nature du projet

- ❖ La vie en communauté dans un cadre insolite
- ❖ Des visites dans les nombreux sites historiques dont certains vestiges de l'ancien Empire romain
- ❖ Des balades dans les rues romaines dans la découverte et l'imprégnation de la Dolce Vita à l'italienne sans oublier sa gastronomie

Activités proposées

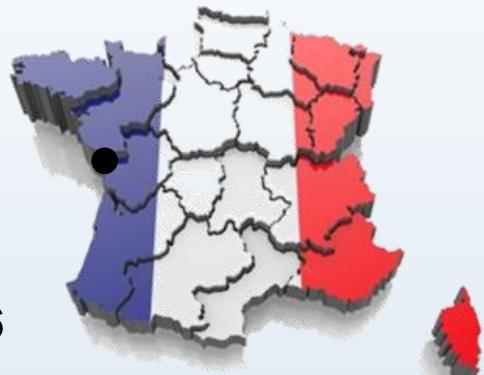
- ❖ Visite des sites incontournables du Vatican : la place et la basilique Saint-Pierre (la plus grande église du monde), les Musées du Vatican et la chapelle Sixtine, ...
- ❖ Visite des sites incontournables de Rome : le Colisée, le Forum Romain, le Panthéon, l'Arc de Triomphe, La Bouche de la Vérité, ... sans oublier ses collines dont le Mont Palatin ou le Janicule qui nous offre un magnifique panorama sur la ville
- ❖ Visite des sous-sols de la ville avec les Catacombes
- ❖ Visite et participation à une activité sur le thème du cinéma à Cinecittà
- ❖ Déambuler dans les ruelles de quartiers typiques comme Trastevere
- ❖ Parcourir différentes places, puis s'asseoir autour d'une des nombreuses fontaines (dont la plus célèbre est la fontaine de Trevi) et apprécier la Dolce Vita de cette fabuleuse ville
- ❖ Souper au restaurant chaque soir et savourer la cuisine italienne



Logement

- ❖ Casa per Ferie San Juan de Ribera
- ❖ Chambres triples et quadruples

NOIRMOUTIER



Dimanche 14 juin au samedi 20 juin 2026

Responsable : M. Jonas Delay

Particularité : CSA obligatoire !



Destinations

- ❖ Aux sables d'Olonne
- ❖ l'Epine
- ❖ La Guérinière
- ❖ Barbâtre
- ❖ Saint-Gilles-Croix-de-vie
- ❖ Luzéronde
- ❖ Formentine
- ❖ Port Joinville

Transport

Car (durée : 13h environ)



Nature du projet

Camp sportif orienté sur les sports nautiques et la découverte de la région de l'île de Noirmoutier

Situation géographique

- ❖ L'île de Noirmoutier se trouve en Vendée sur la côte ouest de la France donnant sur le golf de Gascogne et l'océan Atlantique
- ❖ Cette région est connue pour ses marais salants, ses plages et son climat doux qui offrent des conditions idéales pour la pratique des sports nautiques

Activités proposées

- ❖ Activités nautiques (catamaran, surf)
- ❖ Activités sportives
- ❖ Randonnées
- ❖ Visite des marais salants et de l'île d'Yeu

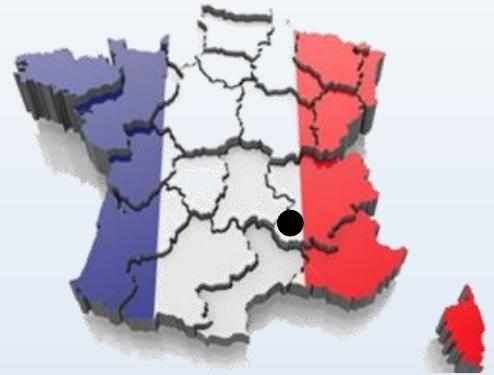


Logement

- ❖ Camping Caravan'île
- ❖ Bungalows de 4 à 6 personnes



ARDÈCHE



Lundi 15 juin au vendredi 19 juin 2026

Responsable : M. Nicolier

Particularité : CSA obligatoire !



Nature du projet

Une semaine sportive dans la nature

Transport

Car (durée : 6h environ)



Situation géographique

- ❖ Région Auvergne-Rhône-Alpes
- ❖ La rivière Ardèche traverse le département d'ouest en est

Activités proposées

- ❖ Escalade
- ❖ Rando aquatique
- ❖ Marche
- ❖ Canoë
- ❖ Baignade
- ❖ Bivouac



Logement
Sous tente

CATALOGNE



Samedi 13 juin au vendredi 19 juin 2026

Responsable : Mme Alia Sixer Altieri

Particularité : 4h de sport et de randonnée par jour, vertige s'abstenir

Destinations

- ❖ Tarragone
- ❖ Torredembarra
- ❖ Calafell
- ❖ Barcelone
- ❖ Altafulla



Transport

Car (durée : 11h environ)



Situation géographique

- ❖ 6ème communauté la plus étendue d'Espagne
- ❖ Région située le long de la mer Méditerranée
- ❖ Proche de la frontière française

Nature du projet

- ❖ Vie en communauté: repas espagnols cuisinés par les élèves
- ❖ Vivre à l'heure espagnole
- ❖ Visite de Barcelone (2 jours)
- ❖ Des activités sportives tous les jours



Activités proposées

- ❖ Randonnée à la découverte des côtes de la Costa Dorada
- ❖ Visites des principales villes catalanes : Calafell, Tarragone et son histoire romaine et Barcelone
- ❖ Jeux au camping
- ❖ Slide (luge d'été)
- ❖ Paddel (CSA)
- ❖ Baignades sur les plus belles plages de la région (CSA)



Logement

- ❖ Camping (bungalows 5 places)
- ❖ Repas préparés par les élèves
- ❖ Sorties au restaurant



Règlement sur les camps scolaires financés par l'ASIPE

Préambule

En vertu de la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) et son règlement d'application, les communes sont en charge de financer les camps et voyages d'étude basé sur l'article 132 al.1 LEO, l'article 112 RLEO, ainsi qu'en conformité avec la décision n°164 « *Activités scolaires collectives hors bâtiment scolaire* » du Département de l'enseignement et de la formation professionnelle du 18 juillet 2019.

Article premier – Financement global

L'ASIPE finance les activités scolaires dans sa compétence en vertu de la directive n°11 adoptée par le Comité de direction.

Article 2 – Financement des parents et tarifs

Basé sur la jurisprudence du Tribunal fédéral, l'ASIPE facture aux parents, ou à son représentant légal, le montant de 80.00 CHF par semaine de camp (5 jours), indifféremment de l'âge de l'élcolier, ceci comprenant uniquement les frais d'alimentation. Ce montant comprend en principe 4 petits déjeuners, 5 dîners et 4 soupers. Si le camp est effectué sans hébergement, le montant facturé est alors de 40.00 CHF pour la semaine.

Si le camp est inférieur à une durée de 5 jours, le forfait est calculé prorata temporis.

Article 3 – Facturation

A l'issue du camp, l'ASIPE facture aux parents sur la base de la liste de présence transmise par l'établissement scolaire concerné.

Les personnes au bénéfice d'une aide sociale peuvent transmettre la facture à leur personne de contact pour paiement.

Article 4 – Absence au camp

Sachant que le camp scolaire est rendu obligatoire par l'établissement scolaire, seules les absences justifiées par un certificat médical en bonne et due forme seront considérées comme excuse valable.

En cas d'absence non justifiée, la facture concernant la participation des parents est due selon l'art. 2, et potentiellement, les coûts déjà engagés.

Article 5 – Location du matériel de ski

Les élèves qui bénéficient du matériel de ski fourni par l'ASIPE participent financièrement à la location. Le montant dû est facturé avec la participation des parents au camp.

Article 6 – Délai de paiement et contentieux

La facture doit être payée dans un délai de 30 jours.

Un arrangement de paiement est possible moyennant une demande écrite à l'ASIPE.

En cas de non-paiement à l'issue d'une procédure de rappels, une réquisition de poursuite se met en place automatiquement.

Article 14 – Information aux parents d'élèves

Les parents reçoivent le présent règlement par l'établissement scolaire au moment de l'information aux parents et/ou à l'inscription au camp.

Article 15 – Entrée en vigueur et mise à jour du règlement

Le présent règlement entre en vigueur le 1^{er} janvier 2024.

Ainsi adopté en séance du Comité de direction du 30 octobre 2023.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le Président :



Nicolas Schmid

Le Directeur :

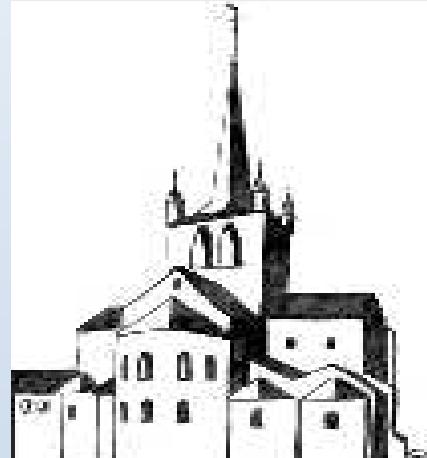


Pierre-Alain Lunardi



Etablissement secondaire de
Payerne et environs
Avenue de la Promenade 11
Case postale 155
1530 Payerne

Tél : 026 557 32 00
www.es-payerne.ch
E-mail : es.payerne@vd.ch



Association Scolaire Intercommunale
de Payerne et Environs
Rue Derrière-la-Tour 6
Case postale 157
1530 Payerne

Tél : 026 662 68 00
www.asipe-broye.ch
E-mail : info@asipe-broye.ch

